

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Projet de Centre Opérationnel des Bus (COB) de Versailles

Le projet en bref

Le projet de Centre Opérationnel des Bus (COB) de Versailles, porté par Île-de-France Mobilités, nécessite une mise en compatibilité des documents d'urbanisme. Étant soumis à évaluation environnementale, le projet fait donc l'objet d'une concertation préalable à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, en application du Code de l'Urbanisme (art. L 103-2).

Concertation du 12 novembre à 09h00 au 04 décembre 2026 à 17h00

Les modalités pour participer

Cette concertation préalable est ouverte à tous. Chacun peut y participer et s'exprimer sur le projet selon les modalités de son choix, proposées au sein du dispositif mis en œuvre par le maître d'ouvrage du projet.

- un dossier de présentation et les principales évolutions du PLU sont mis à disposition du public à la mairie de Versailles, à la Direction de l'Urbanisme, située 4 avenue de Paris 78 000 Versailles, aux jours et heures habituelles d'ouverture du public (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ;
- le dossier est également disponible sur le site internet de la Préfecture des Yvelines :

<https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public>

- un registre papier est mis à la disposition du public afin de recueillir ses observations à la Direction de l'Urbanisme, située 4 avenue de Paris 78 000 Versailles, aux jours et heures habituelles d'ouverture du public (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ;
- les avis ou observations du public peuvent être transmis par courrier à la Direction de l'Urbanisme, située 4 avenue de Paris 78 000 Versailles
- le public peut formuler son avis sur un formulaire de dépôt mis en ligne sur le site internet dédié au projet, ***<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/projets/cob/cob-versailles>***, il permet également d'accéder à l'espace d'information permettant notamment le téléchargement des documents relatifs à la concertation.